AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°22
24 Septembre 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade — 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

ARBRES FRUITIERS

MOUCHE DE L'OLIVE -

Sud Drôme = Un début d'attaque est observé localement et plus particulièrement dans les secteurs de Buis-les-Baronnies et Mirabel-aux-Baronnies . Un premier traitement est donc recommandé dans ses situations si le seuil de piqûres est atteint ou dépassé .

Vaucluse = Situation identique dans le Comtat et le Nord Vaucluse où une intervention est conseillée surtout sur variétés sensibles (Ascolana notamment) .

Bouches-du-Rhône = Nord et Sud Alpilles piqûres pratiquement nulles .Ailleurs risques faibles .

Var - Alpes-Maritimes = Le risque se poursuit .Renouveler le traitement en fonction du type de lutte utilisée ainsi que de la matière active employée .

En cas de doute sur la présence de piqûres, et avant traitement, un échantillon d'une trentaine d'olives minimum pourra nous être envoyé .Les récolter au hasard sur la face sud de l'arbre et sur les variétés les plus sensibles du verger .

Matières actives utilisables contre la MOUCHE DE L'OLIVE :

deltaméthrine, diazinon, diméthoate, fenthion, formothion et phosphamidon .

TRAITEMENTS DES FRUITS -

Dans tous les cas, on veillera scrupuleusement au respect de la législation relative à l'emploi des pesticides pour éviter tout risque de résidus indésirables à la consommation, surtout si l'on pratique un traitement après récolte par pulvérisation ou par trempage .

ZEUZERE -

Dans les vergers de pommiers ou poiriers (récoltés) ayant subi de fortes attaques (extrémités de rameaux séchées), et les jeunes vergers non productifs, un dernier traitement devra être effectué si la dernière application contre la ZEUZERE remonte à plus d'une douzaine de jours ou à plus de 28 jours avec le mévinphos .

On utilisera alors le mévinphos (nombreuses spécialités) à raison de 50 g M.A./hectolitre .

PHYLLOXERA -

Après récolte et si des poires à "cul noir" ont été observées, un traitement au diazinon (Basudine, Knox out) 75 g M.A./hectolitre est recommandé .

La deltaméthrine (Décis) 1,75 g M.A./hectolitre peut également être utilisée si si une pyréthrinoïde de synthèse n'a pas déjà été employée durant l'été (prédateurs) .

...P.2.06

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P. Duffaud. CPPAP N° 478 AD.

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Ces champignons se conservent pendant l'hiver dans les feuilles sous forme de périthèces qui libèreront au printemps des ascospores capables de contaminer le feuillage .

Dans les vergers très atteints, certaines mesures préventives peuvent être prises en automne pour limiter les risques de contamination du printemps en diminuant la formation des périthèces ou en les empêchant de devenir actifs .

On utilisera un des traitements suivants :

1° - Traitement du feuillage :

Avant la chute des feuilles et au maximum au tout début de leur chute effectuer une pulvérisation d'une solution apportant 120 Kg de perlurée (46 % d'azote) à l'hectare .Utiliser au moins 1000 litres d'eau/hectare .Veiller à une bonne dissolution de l'urée .

2° - Traitement après la chute des feuilles en Novembre-Décembre (feuillage tombé au sol) :

On interviendra après avoir fauché l'herbe qui pourrait protéger les feuilles mortes .On visera particulièrement les amas de feuilles sur les bords de talus et de haies .

- de préférence pulvérisation d'une solution d'urée comme précédemment .

- éventuellement pulvérisation d'une solution apportant 260 kg de sulfate d'ammoniaque (à 21 % d'azote) par hectare (dans ce cas utiliser au moins 1200 litres d'eau à l'hectare) .

Important - Ne pas faire d'associations de matières actives, bien rincer l'appareil après traitement pour éviter toute corrosion .

3° - L'enfouissement des feuilles par un travail du sol ou leur destruction par le feu (vergers familiaux) peuvent être des mesures complémentaires de lutte .Il est nécessaire d'éviter les accumulations de feuilles au sol et à proximité des arbres .

CULTURES LEGUMIERES

NOCTUELLES DEFOLIATRICES -

De nombreuses attaques sont signalées .Intervenir si nécessaire .

OIDIUM DE LA TOMATE -

De nombreux foyers existent actuellement dans les cultures sous abri .

MALADIES et RAVAGEURS DE LA LAITUE -

Nous pouvons vous faire parvenir gracieusement, et sur simple demande, le numéro spécial de Juin 1981 concernant la protection phytosanitaire de la laitue .

☆☆☆☆☆